AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

ABONNEMENT ANNUEL 60,00 F

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61.49.50 Poste 454

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : P. JOURNET

Bulletin n° 165 — 4 juillet 1978

VIGNE

MILDIOU

L'état sanitaire de la vigne vis à vis du mildiou est dans l'ensemble satisfaisant. Les tâches restent jusqu'à présent limitées ; les dernières apparitions ont été signalées fin juin dans le vignoble de CLEEBOURG (67).

Comme le temps incertain persiste sur la région et que la floraison ne tardera pas à s'achever sur la plupart des cépages, laissant les jeunes grappes sans protection à la chute du capuchon floral, (stade au cours duquel les grappes sont particulièrement sensibles aux attaques de Rot-gris), un nouveau traitement est recommandé dès réception du présent avis.

La possibilité d'utilisation des nouveaux fongicides (à base de curzate, d'éthyl phosphite d'aluminium..) présentés comme étant des produits à actions endo-thérapique et curative, ne doit pas inciter les viticulteurs à retarder cette intervention (pour plus amples informations consulter notre avis n° 160 du 1er juin 1978).

A signaler la toute récente autorisation de vente accordée à un fongicide de la nouvelle famille des acylalanines (Acylon bleu).

OIDIUM

Dans les parcelles présentant des attaques d'oidium et sur lesquelles le soufrage en poudre conseillé dans notre dernier bulletin n'a pas été réalisé, ajouter un soufre mouillable à la bouillie anti-mildiou.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Le deuxième vol n'a pas encore débuté. Il est inutile de joindre un produit insecticide à la bouillie anti-mildiou.

ARBRES FRUITIERS

- POMMIER - POIRIER -

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le temps pertubé et frais, notamment de la dernière décade de juin, a provoqué un échelonnement du vol de première génération.

A partir du léger réchauffement de début juillet, on note une reprise des captures en pièges sexuels et de nouvelles pontes ont été déposées. Il faut ainsi s'attendre à de nouvelles pénétrations.

Dans ces conditions, il est recommandé de renouveler le traitement insecticide dans la période du 10 au 12 juillet.

.../...

P121

OIDIUM

La protection contre ce champignon est à poursuivre, notamment sur les variétés sensibles ; il est par ailleurs recommandé de couper les pousses oïdiées et de les brûler.

TAVELURE

Dans les vergers comportant des tâches, la poursuite de la protection est indispensable pour éviter les fruits tavelés.

/ GRANDES CULTURES /

- POMMES DE TERRE -

MILDIOU

Les conditions climatiques de ces derniers temps, (rosées matinales persistantes début juillet et fortes averses parfois généralisées actuellement) maintiennent à l'intérieur des cultures une humidité prolongée favorable aux contaminations par le mildiou.

Il est par conséquent, recommandé de renouveler le traitement fongicide avant le 9 juillet.

Cette pulvérisation est à effectuer avec soin afin d'assurer la protection des feuilles et den tiges pour éviter la contamination des tubercules dont la tubérisation pour les variétés comme la Bintje est déjà bien avancée.

- HOUBLON -

PYRALE DU MAIS SUR HOUBLON

Les captures en piège sexuel sont faibles. Une intervention spécifique contre ce ravageur n'est pas à envisager dans ces conditions.

- MAIS -

PYRALE

La végétation du maïs a été fortement retardée dans son développement par les conditions climatiques défavorables (manque de chaleur). Les captures de papillons mâles dans les pièges sexuels restent faibles ainsi que les sorties en cage d'élevage.

Attendre un nouvel avis pour envisager une éventuelle intervention chimique.

/ CULTURES LEGUMIERES /

- ASPERGE -

CRIOCERE

Les populations de ces petits coléoptères d'environ 6 mm, aux couleurs vives, sont en augmentation depuis quelques jours. Les premières larves de couleur gris olivâtre ou jaune - saumon (selon l'espèce) sont écloses et commencent à dévorer la végétation.

En cas de nécessité, traiter :

- En pulvérisation : . lindane : 20 g/hl,
  . parathion : 30 g/hl.

- En poudrage : . lindane : 350 g/ha ou parathion: 350 g/ha.

- SALADES -

MALADIES ET RAVAGEURS

La Circonscription phytosanitaire Alsace et Lorraine adressera à tous ceux qui en feront la demande, une note technique mise en forme par nos collègues de Bretagne, relative aux maladies et aux ravageurs des salades avec les moyens de les combattre.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER

LES RAVAGEURS DU ROSIER

(1ère partie)

La faune entomologique inféodée aux rosiers est très importante puisqu'on recense au moins une centaine d'espèces phytophages, parmi lesquelles on trouve des ravageurs typiques permanents et quelques ravageurs secondaires.

Cette faune est très diversifiée sur les cultures de plein air. Elle est beaucoup plus réduite en serre, du fait du freinage des échanges avec le milieu extérieur et de la fréquence des traitements effectués sur les cultures.

1. RAVAGEURS PERMANENTS DES ROSIERS

11. Dégâts sur pousses, feuilles et boutons floraux

111. Pucerons :

Le plus répandu est le puceron vert du rosier (Macrosiphum rosae) qui apparait en grande abondance au printemps. Il envahit les feuilles, les jeunes pousses et les boutons floraux. Les fleurs attaquées s'ouvrent mal, se déforment ; les feuilles dépérissent, mais ne se recroquevillent pas comme c'est le cas pour d'autres pucerons. De nombreuses générations se succèdent durant la belle saison.

Sous serre, une contamination très faible peut aboutir rapidement à une pullulation considérable, du fait de l'absence de certains facteurs limitants, d'ordre climatique (basses températures, précipitations) ou biologique (freinage de l'arrivée des ennemis naturels). En un an, une vingtaine de générations peuvent se succéder.

- Lutte :

. en plein air, la lutte est conduite par des traitements réguliers avec les produits ordinairement conseillés pour lutter contre les pucerons, dès l'apparition des premiers insectes (produits dits aphicides). Les produits endothérapiques agissant par systémie, seront à utiliser de préférence pendant la première période de végétation active,

. sous serre, la lutte contre les pucerons ne pose pas de problèmes particuliers, mais leur présence fréquente est souvent à l'origine d'interventions chimiques de routine qui contribuent alors à favoriser les pullulations d'acariens (composés organo-phosphorés notamment). Sous serre, préférer les aphicides de type endothérapique,

. rappelons que la pratique des récoltes discontinues à laquelle on tend à revenir actuellement permet de tolérer la présence de faibles populations de pucerons en-dehors des périodes de production, alors qu'un mode de récolte échelonné nécessite le maintien des infestation à un niveau très faible ou nul.

P122 .../...

112. Tenthrèdes :

Plusieurs espèces de tenthrèdes que l'on appelle encore "mouches à scie" attaquent le rosier.

Les dégâts causés par les larves affectent un aspect très variable. La plupart dévorent les feuilles en les perforant ou en effectuant un décapage de l'épiderme supérieur, en laissant intact l'épiderme inférieur.

Certaines larves minent les pousses, ou encore enroulent les folioles parallèlement à la nervure principale. La plus répandue de ces espèces est Arge rosae L. qui peut provoquer de gros dégâts en dévorant toutes les feuilles d'un même rosier.

- Lutte :

En cas de pullulations, utiliser les mêmes produits que contre les pucerons, à l'exception des produits endothérapiques.

Les tenthrèdes mineuses des tiges sont difficiles à détruire. Dans ce cas, éliminer les pousses atteintes dès leur flétrissement et les brûler.

113. Noctuelles :

Ce sont des papillons dont les larves, que l'on appelle communément "vers gris" ont de 35 à 50 mm et sont cylindriques, de couleur terne, souvent terreuse. Les moeurs de ces chenilles sont nocturnes : elles ne sortent que pendant la nuit pour rechercher leur nourriture, dévorant feuilles et boutons.

Les "vers gris" peuvent causer des dégâts depuis le mois d'avril jusqu'au début de l'automne. Ces noctuelles, notamment Scotia segetum et Scotia ypsilon peuvent pénétrer dans les serres, étant attirées par une source lumineuse.

- Lutte :

On utilisera la technique des appâts toxiques, qui est la plus efficace. Ces appâts, à base de son, peuvent être confectionnés en ajoutant soi-même l'un des produits suivants, pour 100 kg de son :

- endosulfan : 200 g (Thiodane, Insectophène...)
- endosulfan + parathion : 800 g (Drifène AP, Akadrine PE...)
- lindane : 400 g (nombreuses spécialités)
- toxaphène : 600 g (Phénoryl).

Le mélange son + insecticide doit être fait à sec. Juste avant l'épandage, ajouter l'eau nécessaire à bien humidifier l'appât. Utiliser 30 à 50 kg de son à l'hectare.

Il existe aussi des appâts prêts à l'emploi :

- carbaryl (Sevin appâts) : 30 à 50 kg de spécialité/ha
- chlorpyriphos (Dursban appâts) : " "
- lindane (Sovicortil L, Graneter L) : " "
- toxaphène (Sopraphène granulés) : " "
- phoxime (Volaton 5, Agridine 5 G) : 100 kg de spécialité/ha.

(à suivre)